



District Haute-Garonne de Football



BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du 17 janvier 2019

Présents : BAILLET Philippe – DESSENS Maurice – GIUSEPPIN Richard – MAURY Philippe – MONTARIOL Gérard – NARDARI YVES – RAMPON Bernard – VETTOREL Gervais

Excusés : PARPAGIOLA Jean-Claude – REAVAILLE Geneviève

Invité : DESPEYROUX Pascal – FEVRE Loïc – LEDOUX Olivier

Le bureau est présidé par Maurice Dessens qui présente ses vœux à l'assistance.

Ordre du Jour :

Politique salariale.
Questions diverses.

Politique salariale.

Compte-tenu des sujets abordés, ont été invités à la réunion du bureau Pascal Despeyroux en tant que représentant des techniciens et Olivier Ledoux en tant que délégué du personnel.

La discussion s'engage autour de l'indemnité de stage versée aux techniciens compte-tenu des négociations salariales de début d'année.

Pour cette saison, il est convenu que les conditions définies à l'accord salarial du 31 janvier 2017 sont maintenues.

Le transfert des formations à la ligue la saison prochaine nécessitera une révision de l'accord salarial avant juillet 2019.

Loïc Févre fait remarquer la différence de traitement entre les techniciens et les administratifs. Conscient de cet état de fait, le bureau demande à la commission "Relations Humaines" d'étudier les solutions qui pourraient être proposées pour y remédier.

Sont évoquées le temps de travail des salariés au forfait-jours et, suite aux remarques des commissaires aux comptes, les congés, récupérations et RTT non pris et les mesures pour régulariser ces retards.

La révision de l'accord salarial sera l'occasion de préciser ces points.

Questions diverses.

- Maurice Dessens donne lecture des candidatures de stage reçus pour décision, notre structure ne nous permettant pas de multiplier les stagiaires.
- Les travaux de l'antenne de remise en état suite aux dégradations conséquence du vol vont entraîner un nettoyage de l'ensemble des bureaux. Le bureau valide à l'unanimité le devis de 983 € proposé.
Le devis de 1 954 € pour le remplacement des armoires abimées est validé à l'unanimité.
- L'installation de la fibre va entraîner le réaménagement du local informatique de Saint Jean et une remise aux normes de l'installation pour un coût de 3 000 € environ. La baie de brassage sera transférée à Saint Gaudens. Ces travaux étant prioritaires, sont à passer dans le cadre des travaux budgétés pour la saison.
- Un compte-rendu de la réunion organisée à la préfecture sur le club de La Faourette est fait au bureau. Un technicien sera envoyé dans ce club pour faire un point sportif avant la prochaine réunion prévue mi-février.

- Le secrétaire général présente la proposition de réunion d'information à l'attention des clubs sur la commotion faite par le Docteur David Bauge, chef de clinique assistant du service de neurochirurgie de l'hôpital Pierre-Paul Riquet. Même si le football est moins concerné par ce problème que d'autre sport, il n'en reste pas moins que la commotion ne doit pas être ignorée et que les conduites à suivre sur le terrain et dans les jours suivants doivent être connues des dirigeants et éducateurs.
Le bureau valide à l'unanimité le coût de la prestation de 200 € la soirée.
- Gervais Vettorel informe des nombreuses anomalies relevées sur les feuilles de rencontres en foot d'animation. Un rappel aux règles sera adressé aux clubs en écart pour correction. Les clubs qui reviennent de façon récurrente devront faire l'objet d'une visite des techniciens en priorité.
- A compter de la 3^{ème} phase en U13 D1, il est décidé de mettre en place des arbitres seniors sur toutes les rencontres. Le paiement des frais d'arbitrage sera imputé aux clubs par péréquation.

Le Président lève la réunion à 12H30 en remerciant les participants.

Le Président,
Maurice DESSENS

Le Secrétaire Général,
Philippe MAURY